



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT

Objectifs du masterplan « Formation aux professions des soins »

Nicole Aeby-Egger
4 avril 2012





Vue d'ensemble

- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- Mesures nécessaires dans les professions soignantes
- Objectifs et structure du masterplan « Formation aux professions des soins »
 - Structure
 - Confédération, cantons et organisations du monde du travail : responsabilité commune en vue d'une offre de formation efficace et effective



Pénurie de main-d'œuvre qualifiée

- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de la santé
 - En Suisse, il faudrait former chaque année quelque 5000 personnes de plus dans le domaine de la santé
- Besoins de personnel dans les professions soignantes
 - La pénurie est alarmante dans le domaine des soins et de l'accompagnement
- Recours à des professionnels des soins de tous les niveaux de formation
 - Les institutions du domaine de la santé emploient des infirmiers diplômés, des personnes certifiées du degré secondaire II ou du niveau auxiliaire ainsi que du personnel non qualifié





Pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Effectifs dans les hôpitaux, les homes et les services d'aide et de soins à domicile, en 2006 :

Professions médico-techniques et médico-thérapeutiques du degré tertiaire, total	14'600
Soins et accompagnement degré tertiaire, total (y c. sage-femme)	74'600
Soins et assistance degré secondaire II, total (infirmiers-assistants avec certificat CRS, assistants médicaux, autres, ASSC compris)	23'400
Soins et assistance au niveau assistance, total (aides-soignants SA)	15'800
Auxiliaires de santé CRS et personnel non qualifié dans le domaine des soins et de l'assistance, total	40'400

Source : Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de santé (2009), CDS et OdASanté





Mesures nécessaires dans les professions soignantes

Besoin de pilotage et de coordination dans trois champs d'action

- Créer davantage de places de formation et de stage pour la formation dans les institutions de soins
- Exploiter la systématique de formation à tous les niveaux de formation
- Réduire la dépendance vis-à-vis du personnel formé à l'étranger

Source : Rapport du DFE « Formation aux professions des soins » (2010), OFFT





Objectifs du masterplan « Formation aux professions des soins »

Augmentation du nombre de diplômés dans les professions soignantes

- Planification et mise en œuvre des mesures conformément aux champs d'action
- Coordination des projets et garantie de la communication
- Mesure de l'état d'avancement du projet et établissement de rapports à l'intention des organes politiques de décision





Structure

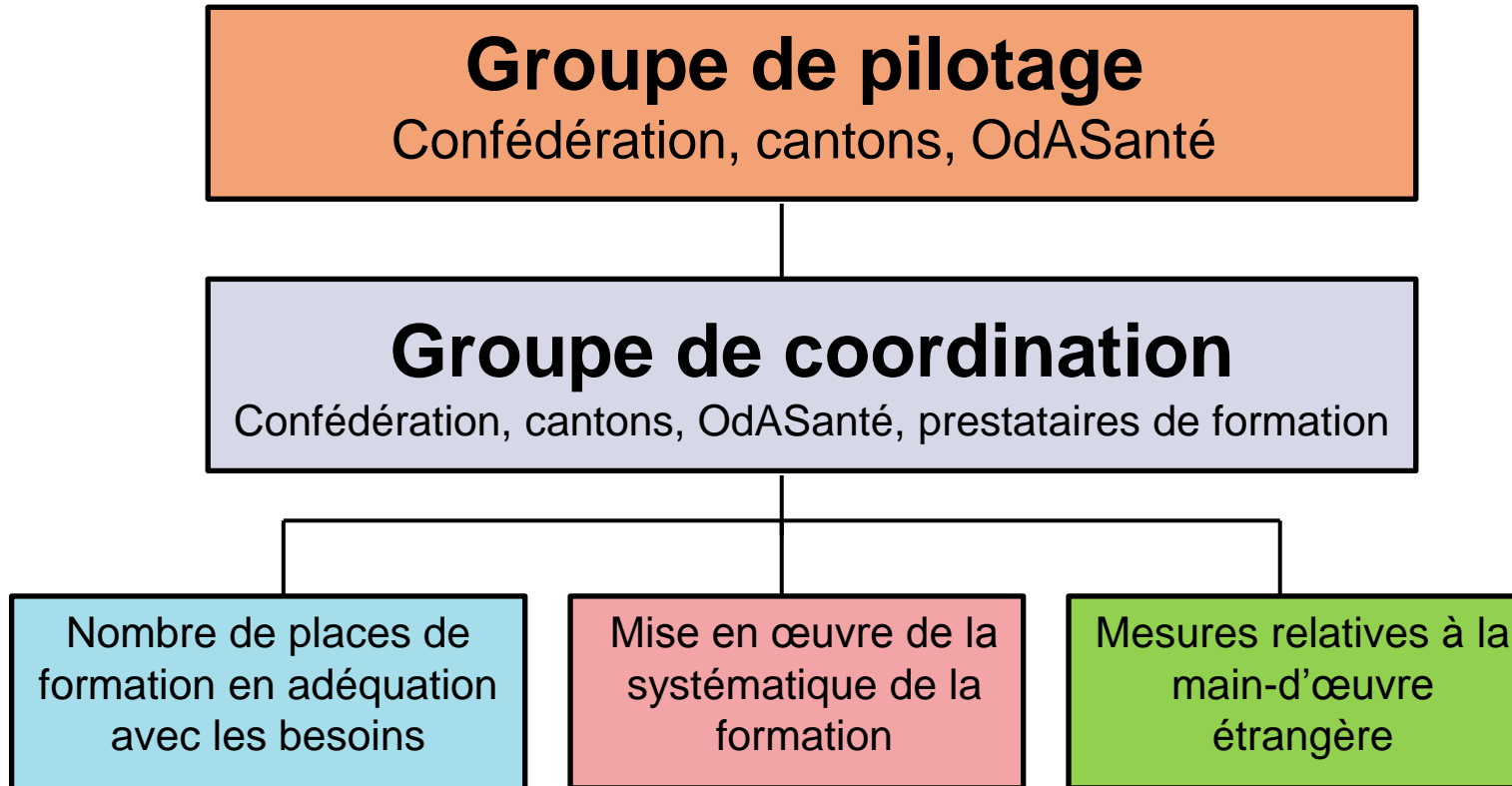
Partenariat en lien avec la formation professionnelle

- **Confédération** : Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- **Cantons** : Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- **Monde du travail** : organisation nationale faîtière du monde du travail en santé (OdASanté)
- **Prestataires de formation** : Conférence écoles supérieures (Conférence ES), Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées (KFH)





Structure





Structure

Respect des responsabilités

- Confédération : réglementation au niveau national de la formation professionnelle (loi fédérale sur la formation professionnelle, en vigueur depuis 2004)
- Le domaine des hautes écoles spécialisées en santé fait partie de la sphère de compétence de la Confédération depuis 2005
- L'exécution se déroule en collaboration avec les cantons et les organisations du monde du travail :
 - système de formation perméable de grande qualité
 - prise en compte des besoins des régions et du champ professionnel





Confédération, cantons et organisations du monde du travail: responsabilité commune en vue d'une offre de formation efficace et effective

- Besoin important en professionnels des soins
 - Garantie de la couverture sanitaire : utilisation des possibilités de formation existantes
 - Développement continu de la formation professionnelle initiale : assistante/assistant en soins et santé communautaire, aide en soins et accompagnement
 - Mise en place du niveau haute école spécialisée : filières d'études des hautes écoles spécialisées (HES)
 - Développement continu de la formation professionnelle supérieure : écoles supérieures (ES), examens fédéraux





Confédération, cantons et organisations du monde du travail: responsabilité commune en vue d'une offre de formation efficace et effective

- Responsabilités des partenaires de la formation professionnelle
 - La Confédération (OFFT) accompagne et soutient l'exploitation de la systématique de formation
 - L'OFFT n'édicte aucune prescription concernant la proportion de professionnels des soins de niveau ES et HES
 - Les cantons et les organisations du monde du travail appliquent des mesures régionales appropriées





Diriger ensemble le champ professionnel vers l'avenir



Votre avis nous intéresse

- Vous serez invités à répondre à une évaluation en ligne
- Résumé des résultats des discussions ayant eu lieu lors des ateliers :
<http://www.bbt.admin.ch/forum>

